



Compte-rendu Comité Technique Local du 19 avril 2022 (2ème convocation)

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Suite aux déclarations liminaires des organisations syndicales, le directeur donne des chiffres sur l'Aude : 50 % déposent papier, il y a 125000 déclarations automatiques, 23 EFS (« qui ont remercié chaleureusement le travail de formation de la DDFIP 11 »), 82 % des usagers se déclarent satisfaits de la DGFIP selon des « enquêtes » ou « baromètres », 93 % des particuliers et 94 % des professionnels. La CGT signale que les « déclarations automatiques » sont génératrices de contentieux, que les EFS pendant la campagne IR ce n'est qu'une demi-journée de présence DDFIP à la place soit des trésoreries sur place ou proche soit de permanences même plus fréquentes (la direction incite à ce que l'on ne dépasse pas une demi-journée de présence ddfip sauf avec Leucate, le contrat les obligeant à au moins 4 journées!!), que les taux de satisfactions de l'accueil physique ont toujours été de cet ordre voire plus élevés, que l'illectronisme est une réalité reconnue par tous.

1-Procès verbal CTL du 24/11/21

La CGT a voté contre le PV proposé puisqu'il est erroné (il est toujours normal qu'un PV avec prise de note d'une seule personne pour plus de dix personnes présentes soit erroné) et que nous avons désormais exactement zéro droit et zéro minute pour les examiner et corriger. Jamais nous ne voterons pour un PV si d'autres OS ne voulaient pas le voter, dommage que la solidarité simple et de bon sens ne soit pas réciproque. Il y a parfois même des erreurs sur les présents au comité ...

2-Ponts naturels

Une consultation des agents, par l'intermédiaire des chefs de service, a été effectuée sur les 2 dates, le vendredi 15 juillet 2022 et le lundi 31 octobre 2022. **Nous rappelons que cette consultation est insatisfaisante** à cause des propositions faites (l'absence de certaines aussi) et de présentations différentes d'un service à l'autre, des incitations de certains chefs de service. **Suite à cette consultation, 55,13 % des agents (somme des taux de toutes les colonnes proposant notamment le 27 mai) ont proposé le 27 mai. Pour la direction cette proposition était supérieure au 35,81 % des agents souhaitant trois « ponts naturels», 51 % ayant également demandé deux ponts.** La

direction a donc proposé d'adopter cette année deux « ponts naturels » : le vendredi 27 mai et le vendredi 15 juillet au lieu du 15 juillet et du 31 octobre.

Notre syndicat a proposé comme toujours la seule option qui met en accord tout le monde, c'est-à-dire que l'on puisse venir travailler ou non les jours de ponts naturels fermés au public par l'administration, ce qui a déjà été fait une fois dans l'Aude et plus régulièrement dans d'autres départements. La direction a commencé à en discuter entre en direct pendant le comité mais a expliqué que son problème c'est que ce n'est pas très sécuritaire si seulement - exemple pris par la direction - « 3 agents viennent à la cité administrative », ce qui bien sûr ne serait pas arrivé au vu des résultats même de leur consultation (pourcentage des réponses). Ils ont aussi essayé d'argumenter sur le possible manque de cadres sur ces journées (mais fermées au public), ce qui bien sûr ne nous arrive jamais dans nos services et nous empêchent de travailler c'est bien connu... Nous avons aussi donné l'exemple des nouveaux arrivants souvent jeunes dans notre ddfip11 qui sont étonnés que l'on puisse imposer des jours de congés, ce qu'ils n'avaient pas connu dans d'autres métiers et entreprises.

Finalement à la demande des autres syndicats qui ont argumenté sur le manque de clarté de la demande faite aux agents et d'une mauvaise présentation du document, « que les agents ne s'étaient pas rendu compte qu'il y en avait trois », **la direction a décidé trois ponts dit « naturels ».**

3-Réorganisation du SIP de Narbonne

Le directeur donne la parole aux OS mais la CGT demande à M. Maynaud présent au comité d'expliquer cette réorganisation : le chef de service parle de « lourdeurs, inconvénients, biais », « de mieux fonctionner », de « gestpart », de « statistiques plus faciles », « de secteurs qui n'avançaient pas au même rythme », de « tectonique c'est-à-dire de travail sur les bases », que « les agents étaient d'accord avec quasi toutes les propositions de cette version 3 du projet », « que la nouvelle organisation va favoriser les actes communs de gestion simple en recouvrement ». Les syndicats s'étonnent de l'absence de chiffrage par charges (articles IR, cx, gx, nbre de côte en cours etc etc et leur évolution). Quasiment tous les sujets abordés par le CDS en faveur de la réorganisation ne semblent pas devoir être mieux résolus par la nouvelle réorganisation

(à part les statistiques faites par la hiérarchie ?), ni la répartition égalitaire des réceptions (pour cela il suffit d'un planning égalitaire, ni celui de la visibilité complète sur Sirhius (pour cela il vaut mieux changer l'applicatif lui-même)). La CGT demande donc ce qu'il y a t il dans la phrase de Maynaud « les agents étaient **quasi** d'accord sur tout ». La différence serait la date de mise en place 13 juin au lieu de août, rappelons en effet que le 13 juin la campagne est loin d'être finie, nous avons compris que cela pourrait être plus souple sur la date mais ce n'est pas clair. L'autre différence c'est qu'il aurait été proposé trois équipes au lieu de quatre comme Monsieur Maynaud ; la CGT apprend cela en comité suite à sa question et n'a pas eu d'informations des agents et sur les demandes de la majorité des agents. Solidaires avait l'air mieux informé en faisant venir une agente du SIP en experte pour leur syndicat. Notre syndicat s'est donc abstenu (mais aurait pu aussi voté « contre », ce qui n'aurait quand même rien changé à la décision définitive du comité).

Ce sujet aurait mérité beaucoup plus de temps (notre syndicat n'a qu'un élu et un suppléant et un quart de journée pour préparer tout le comité !!) et de remontées des agents voire de **création d'un rapport de force par les agents eux-mêmes**, « faire une hmi sur le sujet », « poser le stylo » pendant une heure tous en même temps ou majoritairement, « faire une pétition » ou faire grève une journée, contre une réorganisation c'est particulièrement efficace, nous l'avons déjà montré !

3-Campagne IR

Nous avons droit à quelques mensonges sur les CDC.

La CGT explique que les SIP sont en difficulté et qu'ils ne pourront peut-être pas jouer leur rôle à nouveau confirmé de renfort au 0800 (5 pour l'Aude, un millier pour la France soit un doublement des agents du CDC).

La date butoir de TH est encore reculée à la mi août tandis qu'il y a de plus en plus de fiabilisation de listes à faire (contre-partie de l'informatique de masse...avec moins d'effectifs). Rappelons que la campagne a bien commencé avec un bug national pour plus d'un million de personnes ...

La CGT et Solidaires font remarquer que l'éloge de la sécurité dans les documents de préparation au comité, ne semble pas se répercuter sur tous les sites puisque Limoux n'a pas de service civique, ni d'agents de sécurité, ni d'auxiliaire pour gérer la file d'attente. **Mais la direction répond qu'il suffira de demander et en une semaine, nous aurons un auxiliaire à l'accueil** Si des SIP ne pouvaient assurer le 0800, nous demandons que SRP soit contacter pour diminuer notre participation.

La CGT demande ce que veut dire « recalibrer les emplois SDIF » comme le directeur l'a dit en CHS-CT ;

il s'agirait du SIP et SDIF de Narbonne (des emplois en moins au SIP?). Rappelons que le SDIF est en difficulté et en sous effectif non pas à cause des agents du SIP mais de la réorganisation voulue par notre direction et que les SIP ne se portent de leur côté pas mieux !

Nous demandons pourquoi l'accueil du SGC de Limoux a été changé (deux demi-journées en moins) .. et constatons que la direction n'était pas au courant !!! Qu'ils ne savent pas si la mairie mais aussi la préfecture ont été mis au courant et surtout, ça nous le savons que ce sujet de réduction des horaires d'accueil n'est pas passé en CTL audois !!

Evidemment les réductions d'horaires, surtout dans les petites communes, sont toujours de mauvais augure pour leur maintien, nous en avons eu la preuve très concrète au fil des ans dans notre département ... peut-on déjà l'oublier ?

Quant aux permanences dans les mairies ou EFS ou autres, nous avons confirmation que le but est de n'en faire qu'une demi-journée... même nos tracts contre le nouveau réseau de proximité était en dessous de la réalité ...

Il est 17h00 et nous n'avons abordé ni le point 4, ni le point 5 (l'égalité femmes hommes à la **DGFIP et le parcours « compétences numériques »**), ni le point questions diverses. Les collègues élus sont-ils censés rentrer chez eux vers 19h30 ou 20h00 (certains sont dans le narbonnais ou la HVA) pour un comité technique local convoquée par l'administration sur une demi-journée (par exemple 3h51) et en baclant les derniers sujets ? Simplement parce que la direction a fait une convocation sur une demi-journée au lieu d'une journée ? Nous espérons que notre proposition de minutage indicatif de l'ordre du jour en amont dans la convocation soit retenu pour essayer d'éviter ces déconvenues. Nous avons rappelé que les élus CGT, si jamais nous finissons plus tôt, continuent à travailler sur place au compte-rendu dans les salles syndicales et services ou retournent au bureau, que le directeur n'a pas de souci à se faire sur ce plan s'il était inquiet. **Le directeur suspend la séance et remettra les autres points à l'ordre du jour au prochain CTL ...**

Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Pensons à voter en décembre 2022 pour garder un élu CGT dans les comités techniques (- qui deviendront des CSA (!) -) de notre DDFIP audoise ; la CGT audoise n'en a qu'un !

Mels :

cgt.ddfip11@dgifp.finances.gouv.fr;

cgtddfip11@gmail.com